EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DYE-SUR-LOIRE

L'an deux mil dix-neuf, le quinze octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-DYE-SUR-LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Didier Heitz, Maire.

Date de convocation : 8 octobre 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 15 présents : 13 votants : 15

ETAIENT PRESENTS : Didier HEITZ, Martine LE MAREC, Dominique LABEDAN, Marie DUBOISSET, Jean-Michel THIBAULT, Norbert TROCMÉ, Carine CHARODIE, Jérôme ROUX, Stéphanie DUQUENET, Nathalie KINIECIK, Patrice PETIT, Mireille BIZERAY, Florence CASETTA.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Marie MICELI, Véronique JUSSY.

Jean-Marie MICELI a donné procuration à Didier HEITZ

Véronique JUSSY a donné procuration à Martine LE MAREC

Secrétaire de séance : Marie DUBOISSET

OBJET : MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE DES TRESORERIES DE PROXIMITE
N° 2019-34

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les projets du ministre de l'action et des comptes publics et du directeur départemental des Finances Publiques de Loir-et-Cher,

Vu la volonté de la DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

- S'oppose fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- Demande le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Pour copie conforme,
Le Maire,

D. HEITZ

Certifié conforme
Reçu en Préfecture le :
Publié le :

MAIRIE DE St-DYE-SUR-LOIRE - Loir-et-Cher -

Accusé de réception en préfecture
041-214102071-20191015-2019-34-DE
Date de télétransmission : 17/10/2019
Date de réception préfecture : 17/10/2019